## EUGENIUSZ SLUSZKIEWICZ

## LA DROGUE - NOTICE ÉTYMOLOGIQUE

C'est là un mot appartenant au domaine des *cruces interpretum* (uel *philologorum*). Il ne sera pas de trop, croyons-nous, de renseigner brièvement, en manière d'introduction, sur les étymologies jusqu'ici proposées <sup>1</sup>.

Je commence par tenir compte des amples informations contenues dans le Dictionnaire étymologique de W. von Wartburg² quant aux formes du terme en question, à partir du XIVe siècle, et aux plusieurs sens de ce mot; on y renseigne également sur ses dérivés (surtout: droguerie et droguiste, mais aussi droguier, droguet et autres) et ajoute les formes du terme dans les autres principales langues européennes (it., esp., port., allem., angl.). Pour ce qui est de l'étymologie, laquelle seule va nous intéresser ici, l'origine du terme est encore « ganz unabgeklärt », à savoir lat. trochus diffère phonétiquement, il en est de

<sup>1.</sup> C'est à M. Zdzislaw Hunter, droguiste (Varsowie), que je dois la première idée de cet article. Je tiens à le remercier en cet endroit aussi, d'autant qu'il m'a muni 1º de riches matériaux copiés per lui-même, à savoir d'une copie du mot Drogue dans le Französisches etymolog. Wörterbuch de W. von Wartburg (1934), dont la conclusion finale l'avait encouragé à des meditations personnelles; 2º d'une copie de l'article Zur Geschichte des Wortes Droge, de F. A. Flückiger (Archiv der Pharmacie, Jahrgang 1881, p. 81-85); 3º d'une esquisse d'un article (ou d'un essai) écrite par lui même sur le même sujet et se référant à plusieurs autres ouvrages à partir du XVe s. (3 pp.). Il a fini per avoir le sentiment et même la persuasion que le terme en question n'avait pu venir que de l'Inde et c'est pour cette raison qu'il s'est adressé à moi vers 1969. Quant à moi, je n'ai pu me consacrer à des recherches sérieuses qu'un peu plus tard et j'aime à croire que le texte de mon article ci-dessus et les notes au bas des pages vont prouver suffisamment que je n'ai point pensé à m'épargner voulant arriver au but, c.-à-d. résoudre le problème. D'ailleurs, à vrai dire, certains savants n'ignoraient pas ou, pour le moins, entrevoyaient cette solution il y a (plus d') un siècle; cf. F. Miklosich, Über die Mundarten und die Wanderungen der Zigeuner Europas, VII. 1877, p. 45 (avec des références à ses prédécesseurs). Et mon principal mérite consiste à rappeler cette étymologie trop peu connue encore. à ce qu'il paraît, notamment des romanistes et des germanistes en général. 2. Pour le titre, cf. la note précédente.

même d'ar. dowā « curatif, médicament » et de pers. dārōg « médicament » (« Heilmittel ») 3, néerl. droog « sec » a l'avantage d'être homophone (« hat den Gleichklang der Laute für sich »), mais diffère sémantiquement; gaul. drauoca fait naître des doutes sur sa forme phonétique, même supposé une migration du mot; et ar. durāwa n'est pas tout à fait sûr quant à sa phonétique et à son sens (ici W. renvoie au dictionnaire de K. Lokotsch, pour lequel cf. plus bas). Mais un avis plus récent de Wartburg lui-même se trouve dans la 3e édition du Dictionnaire étymologique par O. Bloch et W. Wartburg (1960). Nous y lisons: « Parmi les nombreuses hypothèses qu'on a formées sur l'origine de ce mot, deux méritent d'être retenues: le néerl. droog. "sec" (qui aurait donc été dit d'abord d'ingrédients séchés), et l'arabe durâwa "balle de blé" (qui serait devenu \*drāwa, \*drōwa, d'où les formes romanes). Le fait que l'it. et l'esp. droga sont postérieurs au mot fr. est favorable à l'étymologie néerl. » (p. 202). Cet avis semble s'appuyer sur le fait que Meyer-Lübke 4 a jugé à propos de ne rattacher le terme en question qu'au néerl.; d'ailleurs Bloch-Wartburg ne vise pas à trancher les difficultés, ce qui paraît prudent. L'arrêt de M.-Lübke (cf. supra) est d'autant plus remarquable que Lokotsch, Etymologisches Wörterbuch der europäischen (germanischen, romanischen und slavischen) Wörter orientalischen Ursprungs, 1927, avait rejeté cette étymologie-là, à l'egal de 4 sutres, à savoir: pers,  $d\bar{a}r\bar{u}$ - « médicament » (< pehl.  $d\bar{a}r\bar{u}k$ ), lat trochiscus (< gr. τρογίσκος) « pilule, boule de savon », néerl. droog « sec » et slave \*dorgŭ «cher» (plus tard drag\*)5. D'autre part, l'avis de Lokotsch, d'après lequel la source des termes européens serait ar. dūrawā « bourrier, bal(l)e, vannure », (< \*drāwa, \*drōwa), ne satisfait pas, puisque, d'après W., durāwa est douteux à double égard (cf. supra 6) E. Gamillscheg<sup>7</sup> croyait aussi que drogue ne peut remonter à ar. duwā pour des raisons phonétiques et pour ce qui est de l'iran. dārūk, dārōg, il rejetait cette étymologie de même, parce que le mot n'est attesté ni en arabe, ni en grec, ni en turc, qui pourraient être les intermédiaires naturels; selon G., drogue proviendrait de néerl. droge-fate « tonneaux secs » (« trockene Fässer »), le mot drogue avant été pris erronément dans le sens du contenu des emballages (G. s'en rapporte encore a M.-Lübke [1911-] et à un article de Baist, tout comme Lokotsch). Je tiens à rappeler cet avis de G., remontant à 1928, parce qu'il est répété mot

4. Romanisches etymologisches Wörterbuch<sup>3</sup>, 1935.

6. D'après Wartburg, arab. durāwa (ici un renvoi à Kluyver) « ist lautlich und semantisch nicht ganz gesichert », ce qui est suivi d'un renvoi à Lokotsch.

7. Etymol. Wörterb. d. franz. Sprache, 1928.

<sup>3.</sup> Op. cit., loc. cit., vers la fin du mot drogue (ma copie n'est pas paginée d'après l'original).

<sup>5.</sup> La forme \*dorgū a dû être reconstruite pour le slave commun, dans toutes les langues slaves consonne + o+ r+ consonne n'apparaît qu'avec une métathèse de -or- (> -ro-, -ra-, -oro-); cf. W. Vondrák, Vergleich. slav. Grammatik, I. 1924, § 318, ou même drogi « cher » dans le Dictionn. étymol. de la langue polonaise (en polon.) de F. Slawski, 1952-56, p. 168. D'ailleurs l'idée que drogue pourrait remonter à slave drogi était toute biscornue.

à mot dans plusieurs éditions du Dictionnaire de F. Kluge<sup>8</sup>, datant des années: 1951, 1957, 1960 et 1967 et refondues d'abord par A. Götze (17e éd., 1951), puis par W. Mitzka (17e, 18e et 20e éd.). Il y a 30 ans, cet avis a fini par prévaloir sur un autre, cherchant la source du terme en arabe, en Hollande également 10.

8. Etym. Wörterb. d. deutsch. Spr.

9. Je n'ai pas la 19º édition, mais elle ne peut différer. Les éditions mentionnées par moi ont paru en 1957, 1960 et 1967.

<sup>10.</sup> L'éminent indianiste hollandais J. Gonda a bien voulu me communiquer dans une carte du 17 avril 1969 ce qui suit: « As to the word droog, this is as far as I know no longer usable in Dutch. In the 17th century droogh(e) indeed occurred in the sense of Engl. drug (pharmaca aromata). Nowadays we have only the derivative drogist "druggist". The etymology given in Franck v. Wijk, Etymol. Woordenboek der Nederlandsche Taal<sup>2</sup>, The Hague 1929, p. 136 is Fr., drogue (which is regarded also as the source of the Engl., Germ., Ital., Span. words); this Fr. word is according to Fr. v. W. less probably < Germ (Dutch) droog «drug» and rather Arab durāwa "chaff" so that the original meaning was that of Ital. garbellatura. — In the Supplement by C. B. v. Haeringen (1936), p. 39, this explanation is rejected, because a reliable Arab source has not been found (reference to Littmann, Morgenl. Wörter / im Deutschen — E. S. /, p. 52; hence a preference for the drogue > Dutch droog "dry". See M. Valkhoff, Les mots français d'origine néerl., Amersfort 1931, p. 116 ». [All foreign words have been spaced by me for clearness' sake. E. S.]. Ceci prouve que même il y a 40 ans on ne cessait pas de préférer l'étymologie néerl. Qui plus est, en France on a renoncé à trancher la question pour drogue composite, à plusieurs sens, il y a une quinzaine d'années, et l'on est parvenu à distinguer deux mots drogue: ne réservant l'origine néerl. qu'à l'expression harengs de drogue, le Grand Larousse encycl. (IV, 1961), se débarrasse du brouillamini étymologique pour se contenter de noter: « origine douteuse », et le Supplément, de 1968, n'ajoute à l'endroit cité que le néologisme drogué. Et dire que tout ce brouillamini-là, enregistré par Wartburg, 1934, était né de la simple ignorance de l'existence du mot tzigane correspondant, signalé et traité par Miklosich il y a un siècle (M. citait les mots correspondants des Tziganes: grecs, roumains, allemands, polonais, scandinaves, anglais et espagnols; il n'eût fallu que s'aviser d'une association heureuse pour y découvrir l'origine des termes européens en question). Je passe sous silence le fait qu'encore en 1946 le Schweizer Lexikon expliquait le mot *Drogen* avec réserve comme il suit: «vielleicht von pers. dārūi, span. droga, frz. drogue Spezerei, Arzneiware». Le modeste, mais basé sur un travail bien consciencieux et sur d'amples sources, ouvrage de G. Subba Rao, *Indian Words in English*, 1952, 139 pp., p. ex. (et surtout) Ch. III, pp. 11-17, ne tient pas compte du tzigane (il semble intéressant qu'il mentionne p. ex. dhatura, de 1598, p. 110; cf. aussi datura, de 1957, d'après Bloch-W., op. c.3, p. 176); il en est de même, si je ne me trompe, de l'ouvrage bien connu: Hobson-Jobson (ibd. p. 105); une vox hybrida est gymkhana (p. 57; ibid. 2 mots formés d'une manière analogue: mem saheb et box wallah) sur lequel cf. The Conc. Oxf. Dict. 5, 1964, p. 550). Sans mentionner l'étymologie tout à fait invraisemblable de G. Jacob, je préfère rappeler que Littmann, déjà cité plus haut par Gonda (mais évidemment d'après la première édition, de 1919, parce que la seconde, augmentée et améliorée ne traite Droge qu'à la p. 90 et supplémentairement à la p. 152, où l'étymologie de G. Jacob est mentionnée), après une brève allusion à l'étymologie hollandaise d'autrefois, communique que, dans ces derniers temps, on s'est mis d'accord, assez généralement pour considérer le terme comme provenant de la médecine arabe; cependant, cette médecine ayant été extrêmement (« sehr stark ») influencée par la Perse et les mots arabes jusqu'ici proposés comme source ne satisfaisant pas, il semble à L. que le modèle serait pers. dārū ou dārūi, qui s'accorde complètement avec Droge pour le sens; mais comme ce mot n'a pas encore été (re)trouvé en arabe,

Mais il faut rappeler également que ang. *drug*, plus exactement moyen ang. *drogge* au XIVe siècle, ne remonte pas au delà de l'ancien fr. *drogue*, auquel il a été emprunté <sup>11</sup>. Dès lors, l'important serait de dénicher l'origine du terme français, mais c'est justement là que continue à survenir l'accroc (on vient de le voir dans la teneur du mot en question, traité par Bloch-Wartburg en 1960 et l'on peut ajouter l'explication étymologique donnée dans le Nouveau Petit Larousse de 1969: « du néerl. *droog*, sec »). C'est ce qui fait que les résultats des recherches diffèrent plus ou moins considérablement.

Je voudrais faire souvenir les savants que W. W. Skeat, tout en avouant que l'origine du terme est incertaine: «Remoter origin uncertain», ajoute: «The word may be Eastern», sans descendre dans le détail <sup>12</sup>. Bien que l'on soit forcé de désapprouver les essais faits jusqu ici, je crois que la direction des recherches indiquée par ces mots de Skeat paraît juste: il faut nous orienter vers l'Orient, ce qu'entrevoyait Skeat. Il convient de rappeler ici le rôle de l'Orient durant le Moyen Age et en particulier le fait que dans la période du VIIe au XIIe siècles on importait de là quantité de marchandises, entre autres choses parfums, épices, matières précieuses <sup>13</sup>, ce qui d'ailleurs n'était qu'une manière de retour à l'antiquité <sup>14</sup>. Etant donné l'apport de l'Inde au vocabulaire des langues européennes, le grec et le latin y compris <sup>15</sup>, j'ai pensé à ce pays-là déjà en 1970, ayant en vue sanskrit *dravya*-(n.)

L. avoue que cette étymologie lui semble pour le moment (« vorläufig ») incertaine. D'après A. Dauzat Dict. étym. de la 1. franç., 1938, drogue remonterait à néerl. droog « chose sèche », mais it. droga continuerait lat. méd. drogia. Il est vrai que le Grande Dizionario della lingua It., v. IV, 1966, p. 1010 b, tout en convenant que l'origine de ce terme, postérieur au fr. drogue (XIVe s.) et à esp. droga (XV° s.) est incertaine (« di etimo incerto »), ajoute: « forse dall'oland. droog « secco e perciò le spezie secche »; toutefois, il semble fâcheux que le terme lat. méd. mentionné par Dauzat ne soit pas cité là. Plus d'une information contenue dans cette note laisse voir la prudence de ceux qui osaient mettre en doute l'origine arabe du terme en question et je voudrais ajouter que ne trouvant pas aux pp. 66-67 de Littmann, Zigeuner-Arabisch, 1924, parmi une vingtaine de mots, le terme arabe déjà connu on ne manque pas d'approuver cette prudence-là, même avant d'apprendre l'origine tzigane du terme européen. Pour ce qui est du slave, il sera peut-être bon de mentionner que ni fr. drogue ni tzig. drab (etc.) n'y ont pénétré; il suffira de noter que le polon. ne connaît que plusieurs dérivés, à savoir drog(u)eria, drogista et (plus moderne) drogerzysta, tandis que le russe a droget « (de)mi-laine », « demi-soie », « demi-coton » ou « demi-toile », emprunté au fr., par l'intermédiaire allem. ou bien à l'it. (d'après le Dict. étym. de M. Vasmer, I, 1950-53, p. 371); cf. aussi Eng. drugget.

<sup>11.</sup> Cf. p. ex. The Conc. Oxf. Dict.<sup>5</sup>, 1964, s. v. drug: ME, f. OF drogue of unkn. orig.

<sup>12.</sup> An Etymol. Dictionary of the Engl. Language (éd. de 1946).

<sup>13.</sup> Cf. E. Perrot, Le Moyen Âge (Hist. Gén. des Civilisations, v. 3, 1955), p. 200-201.

<sup>14.</sup> Cf. p. ex. E. H. Warmington, The Commerce between the Roman Empire and India, 1928, entre autres: p. 40 et pp. 180-234 (Chapter II) et puis le Lexikon der Alten Welt (1965, Artemis Verlag, à savoir Wirtschaft, col. 3274-74, surtout Handelsgüter, col. 3281 avec un renvoi à l'article Drogen (il n'y en a pas!).

<sup>15.</sup> Cf. p. ex. G. Subba Rao, op. cit., p. 12 (§ 4).

« substance, chose; matériaux, ingrédients », surtout dans l'acception de « matière médicale, drogue » (cf. p. ex. le Dictionary de M. Monier-Williams, 1899, p. 501) 16; mais il fallait tenir compte de la grande différence phonétique séparant dravya et drogue // drug (et vice versa). Cette difficulté m'a porté à chercher la source du terme européen dans quelque langue néo-indo-aryenne. Cependant le Prof. R. N. Dandekar m'a récemment communiqué que « New Indo-Aryan languages like Hindi, Bengali, and Marathi have adopted the tatsama word "dravya". There are no tadbhava words » 17. Il y a ajouté une importante note du Prof. A. M. Ghatage, éditeur en chef (General Editor) de l'Encyclopaedic Dictionary of Sanskrit, à savoir: English drug in the sense of "medicine; medicinal substance" is traceable to Middle English drogge, Old French drogue, and Middle Dutch in this sense, but no further back. Thus it is available in Europe only after the middle ages. Sanskrit dravya-(n.) has given rise to some words to mean medicinal lherb; for instance, Sindhi d'rabhu "medicine for the eye", Odiya dab "medical prescription »; and Sinhalese dāva; but most importantly, it occurs in European Gypsy dialects as drab, drap, in the sense of drug, poison, etc. The word drug thus appears to have been borrowed from the European Gypsy dialects and has become drug by contamination with the other word of Germanic origin in the sense of dry ».

Du moment que l'on cesse de s'obstiner à chercher dans les langues européennes ou bien en arabe une source unique du terme en question, on parvient à voir plus clair et on finit par trouver la solution, grâce aux deux savants indiens. Il est de toute évidence que tzig.  $\frac{drab}{drap}$  remonte à sanskr.  $\frac{dravya}{drav}$ : le tsigane « preserves some consonantal groups, i.e. initially  $\frac{dr}{dr}$ ,  $\frac{dr}{d$ 

<sup>16.</sup> Cf. aussi les sens: « substance, objet, chose, matière, ingrédient » dans le *Diction. sanskrit-fr.* de Stchoupak-Nitti-Renou, 1932 (*dravya*).

<sup>17.</sup> Il semble bon d'informer ceux des lecteurs qui ne connaissent pas les deux termes sanskrits que tatsama désigne des (ou les) mots de forme identique à celle du sanskrit et tadbhava des (ou les) mots régulièrement dérivés du sanskrit (cf. p. ex. L. RENOU & J. FILLIOZAT, L'Inde classique, I, 1947, § 115); tatsama signifie littéralement « ègal (ou pareil) à cela » et tadbhava « provenant de cela »; ce sont deux composés sanskrits, employés comme termes grammaticaux.

<sup>18.</sup> Cf. T. Pobozniak, Grammar of the Lovari Dialect, Kraków, 1964, pp. 24, 29.

<sup>19.</sup> Ibid., p. 30.

<sup>20.</sup> Rocznik Orientalist. XXV, 1961, pp. 133-137. A vrai dire, j'ai publié aussi un compte rendu de la thèse de J. Kochanowski, *Gypsy Studies* (Parts 1-2), New Delhi 1965; cf. RO XXXI, 1968, f. 2, pp. 151-156.

fois, ce que je regrette, bien entendu. Mais actuellement, je voudrais, en guise de repentir, citer *drab* comme un terme trouvé par moi dans plusieurs dialectes des Tziganes: *drab* « das Gewürz », -/=*drab/engro* « der Mörser, 2. Apotheker » <sup>21</sup>; *drab* « Wurzel, Arznei »; *drabengero* « Apotheker », *drabeskero id.*; *kova džanêla melelo drab* « Schwarzkūnstler (= der kennt die Schwarze Medicin) »; *dâva d.* « wahrsagen, betrügen » <sup>22</sup>; *drab* « Arznei; Kraut ("in genere") » <sup>23</sup>; *drap* « Zauberkraut, -wurzel », -te-del « zaubern »; plur. *drába* « Arznei » <sup>24</sup>; *drab* « boisson, thé; potion (ou teinture), médecine » <sup>25</sup>; *drabb* « Medicin, Gift », *drab* « Medicin, Arznei » <sup>26</sup>.

Vu les nombreuses et longues migrations du peuple tzigane, à partir probablement du début du Xe (ou bien même du Ve) siècle 27, il n'y a pas moven de trancher la question de savoir si tzig. drab n'a passé dans la langue française qu'au cours du XIVe siècle 28). D'ailleurs, ce qui semble plus important, en raison de son -a- au lieu de -o-, figurant constamment dans la pénultième de drogue « épices; ingrédient employé en chimie, en pharmacie », c'est la forme drague, consignée par H. Moselle avec le même sens, mais en outre dans l'acception « mauvaise boisson » (cf. les sens: « mauvaise marchandise » et « chose de mauvaise qualité » pour drogue), et de plus draguer « attendre, se morfondre » (l'acception de « attendre en se morfondant » et plusieurs autres plus ou moins analogues sont attestées pour droguer) qui mérite notre attention; je tiens à signaler ces formes, quoique je ne sois pas à même, faute de pièces justificatives, d'affirmer que fr. drague et draguer remon tent directement à tzig. drab(b)//drap. Dans le cas du mot français, on ne peut nullement, que je sache, répondre à la suite bien connue de questions formulée par Quintilien, il y a vingt siècles: Quis? quid? ubi? quibus auxiliis? cur? quomodo? quando? Notons cependant au moins que les dates des premières attestations de drogue ne remontent qu'au XIVe s., d'après la 3e édition du Dictionnaire de Bloch-Wartburg (1969)

<sup>21.</sup> J. Ješina, Románi Cib oder die Zigeuner-Sprache (Grammatik, Wörterbuch, Chrestomathie), Leipzig 1886, p. 77.

<sup>22.</sup> R. v. Sowa, Wörterbuch des Dialekts der deutschen Zigeuner. Leipzig 1898, Erster Teil. Westliche Mundart (à partir de p. 4), p. 26.

<sup>23.</sup> ibid. (à partir de p. 87: « Östliche Mundart »), p. 101.

<sup>24.</sup> J. M. Rozwadowski, Wörterbuch des Zigeunerdialekts von Zakopane. Kraków 1936 (matériaux réunis principalement au cours de l'année 1902, mais publiés en ouvrage posthume par E. Klich), p. 20.

<sup>25.</sup> M. V. Sergiyevskiy & A. P. Barannikov, *Cygansko-russkij slovar'*, Moskva, 1938, p. 41 (je traduis du russe).

<sup>26.</sup> A. Etzler, Zigenarna och deras avkomlingar i Sverige, Historia och språk, Uppsala, 1944, p. 257.

<sup>27.</sup> V. p. ex. les renseignements sur les Tziganes et leur langue contenus dans l'Encycl. Britann. (Romani Language, v. XIX, 1969, pp. 563-564) et dans L'Enc. Americ. (v. XIII, 1960, pp. 589-562): puis pp. 16-19 of Pobozniak, op.c., et pp. 26-40 d'Etzler, op. c. et en outre A. L. Basham, India. A Survey of the Culture of the Indian Sub-Continent before the Coming of the Muslims, 1954, pp. 512-515.

<sup>28.</sup> D'après Bloch-Wartburg 3, c'est là le siècle des premières attestations, cf. plus bas.

aussi <sup>29</sup>, bien que la date de l'arrivée des Tziganes à Bologne ait été fixée à 1422 et celle de leur arrivée aux portes de Paris à 1427 <sup>30</sup>, ce qui, à la première vue, semble compliquer un peu les datations. Espérons que des recherches ultérieures permettront de comprendre mieux et d'expliquer cette particularité également.

Pourtant, je ne puis m'empêcher de me demander par quelle voie ce mot tzigane est parvenu à pénétrer dans le français. Il v a en français quelques mots tzigans, si je ne me trompe: un d'eux est chourin, « couteau » dont deux dérivés, à savoir chouriner et chourineur, sont consignés en même temps p. ex. par C. Villatte, Parisismen 9, 1912, et dans le Dictionnaire français-allemand de Sachs-Moser, 1917 (tous les trois marqués du signe P, c.-à-d. « populaire » ou « poissard »), ainsi que déjà dans l'édition complète de ce Dictionnaire (évidemment du tournant du siècle précédent), où figure en outre chourinade « Stechen mit einem Messer, Abchlachten »; chouriner et chourineur se trouvent aussi dans le N.P. Larousse, 1969, et le premier mot y est expliqué comme provenant de tzigane tchouri « couteau ». Autant qu'il m'en souvienne, J. Bloch mentionne encore 2 ou peut-être même 3 autres mots comme empruntés au tzigane dans son petit, mais substantiel ouvrage Les Tsiganes (1953). Peut-être sera-t-il bon de mentionner enfin que S. A. Wolf cite dans san Dictionnaire de la langue tzigane 31 drab sous ses diverses formes: drahb, drabb, drap, trab, draw, en rappelant le sanscrit dravya-(n.) et hindoust. davā « médecine » et en renvoyant à Pott et à Miklosich; il ajoute: drába (Rozwadowski) m.pl. Arznei; draaba (Kraus) et drayo (Wlislocki) m Gift 32.

<sup>29.</sup> P. 202.

<sup>30.</sup> Cf. Enc. Amer., 1. cit., et Etzler, op. c., p. 37.

<sup>31.</sup> SIGMUND A. WOLF, Grosses Wörterbuch der Zigeunersprache (Romani tšiw). Bibliograph. Institut, Mannheim 1960; Nr. 546. C'est M. Pobozniak qui a été assez aimable pour me communiquer tous ces détails donnés par Wolf. Je voudrais revenir encore pour un instant à l'original tzigane de fr. chourin: il est attesté dans le sens de « couteau » par Ješina, op. c., p. 76; par Sowa, op. c., p. 20 & 99; par Rozwadowski, op. c., p. 17; par Sergiy. Barann., p. 147; et par Etzler, op. c., p. 298 (tjuri & c.). Notons ici l'opinion critique de M. Pobozniak sur le Wörterbuch de Wolf: « It is chiefly a dictionary of the German Gypsies' dialect (...) The author does not take into account the Gypsy dialects of U.S.S.R. nor the Welsh dialect and the presentation of Balkan dialects is incomplete. The Vlach dialects are not quoted as separate group; Wolf treats them chiefly in the Rumanian and Serbian groups » (op. c., p. 63).

<sup>32.</sup> Il ne sera peut-être pas trop hors de propos de noter que l'allem. a aussi emprunté deux mots tziganes (ce qui veut dire que le cas du français n'est pas tout à fait isolé): Kluge 15, 1951, p. 368: Kaschemme « Verbrecherkneipe, schlechte Schenke » aus zigeun.katšima « Wirtshaus » (cité d'après Lokotsch, op. c., 1129) et p. 893: Zaster. « Zigeun.saster 'Eisen', das aus aind.sastra 'Wurfgeschoss' stammt, gelangt in die Volkssprache Berlins und Ostdeutschlands, wo es gelegentl. Bed. wie 'Eisen(bahn)' bewahrt (...) meist aber 'Geld', soldatensprachl. 'Sold, Löhnung' bedeutet (Et il y en a même 2 dérives:) Dazu zastern 'bezahlen', bezastert 'begütert'. Ces deux termes: Kaschemme et Zaster, son répétés dans la 17e et dans la 18e éd. (1960) et l'on y ajoute déja une référence à S. A. Wolf pour Kaschemme, lequel est encore augmenté dans la 20e éd. (1967): "und dies aus dem Slaw, zu

Il convient, je crois, de faire mes adieux aux lecteurs bénévoles, avant qu'eux, ils ne me disent: « Adieu, en voilà assez ». D'autant que, à force de m'occuper longtemps avec la drogue, plus exactement avec l'étymologie de ce mot, je me sens presque drogué (peu s'en faut) 33.

Kretscham", ce qui est traité p. 404/». Notons en passant que Sowa, op. c., p. 41, consigne kerčema, kertschimma, kerrtschima 'Wirtshaus, Schenke; Herberge', p. 41 (& 108); en outre, Rozwad.: p. 34, karčma 'Schenke'. Il semble un peu drôle que la forme sanskr. (v. indo-ar.) śastra n'a été imprimée que dans la 15° ed. de Kluge (dans toutes les postérieures il y a deux s et M. Mayrhofer dans ses précieuses observations « Indogermanistiche Randglossen zu 'Kluge-Mitzka' » (Die Sprache, VII. Band, Mai 1961) 177-189, n'a pas remarqué Zaster.

33. Quiconque veut s'éclaircir de la drogue devrait lire « une étude presque exhaustive, à la fois historique et actuelle », à savoir Jean-Luc Bellanger, La stupéfiante histoire de la drogue dans le monde (1963), dont les pp. 311-312 contiennent aussi une « Bibliographie succincte ».

Note additionnelle concernant J. Bloch, Les Tziganes (1953), cité plus haut p. 5. Un de mes anciens élèves, M. A. Lugowski, a bien voulu copier pour moi 2 pp. (110-111) de ce livre-là. Me servant de cette copie, je suis à même de communiquer ce qui me semble important et à propos. 1) « Le langage des Tsiganes est un argot; et c'est dans les couches argotiques des autres langues que des éléments en pénètrent; s'ils parviennent jusqu'à la langue usuelle, ce n'est que dans les couches sociales perméables aux argots. Ici encore se constate une certaine diffèrence entre l'Orient et l'Occident » (p. 110). Après avoir cité 3 mots empruntés par l'anglais — à savoir pal « copain » (tsig. phral « frère »), rum « bizarre » (ce qui paraît une adaptation de Rom) et drummer « voyageur de commerce » (en Amérique) — et quelques noms propres français (Romanichel, Romano, Manouche), Bloch continue: « En France, M. Esnault, le profond connaisseur de nos argots, y reconnaît une trentaine de mots sûrement, une vingtaine probablement tsiganes; c'est là que se rangent berge "année" (berš), raille "agent, traître" (rai "noble, sieur", etc.). Dans la langue vulgaire ont passé chourin, remplacé vers 1840 par surin (čhuri, šuri; pour la finale, comparez fralin et frangin, etc.), rupin attesté aux XVIIe et XVIIIe siècles avec le sens de "riche" (rup "argent"), peut-être houste! (ušt "lève-toi"), costaud (kušto "solide", désuet en tsigane) » (p. 111). J'omets 2 mots douteux et encore un semblant être un emprunt germanique. On le voit, Bloch ne mentionne pas drogue et il paraît permis de se douter du silence de M. Esnault là-dessus. S'il en est ainsi, toute ma notice étymologique sera d'autant plus utile. La troisième édition, mise à jour, de J. Bloch, 1969, p. 113-114, ne change rien dans ce que je viens de citer.

Comme le livre de Bloch date de 1953, il sera sans doute bon de noter encore que le N. P. Larousse de 1969 consigne (outre chouriner et chourineur) surin « Arg. Couteau », et suriner « Arg. Donner un coup de couteau », costaud « Pop. Fort, vigoureux » (sans en indiquer l'étymologie), rupin « (romani roup). Pop. riche, luxueux ». Il convient d'ajouter que d'apres Bloch-W. 3 (1960) surin (1827) seul est « Terme d'argot, qui passe pour venir de la langue des romanichels », tandis que costaud (fin XIXe, d'abord « souteneur ») est « un mot d'argot, d'origine méridionale, dér. du pr/ov./ costo « côte », propr. qui a des côtes, gaillard » et que rupin (1628: « Terme pop., ne vit que dans l'rgot jusqu'au XIXe s. ») est un dér. de rupe « dame », ripe id. (attesté dans l'argot en 1596); pour plus de détails, je dois renvoyer à Bl-W., l. cit. (à vrai dire, l'information de J. Bloch et celle du N. P. Larousse me semblent plus convaincantes que la kyrielle de renvois étymologiques de Bl.-W.; quitte à être grondé).

Par acquit de conscience j'avoue que le sens du mot it. garbellatura ne me semble pas tout à fait sûr: le grand Dictionnire it.-allem. de Bulle-Rigutini (éd. de 1922) ne note pas ce mot et ce n'est que dans le Dictionnaire de D. A. Filippi (1817, 2 v.) que je trouve garbellature, avec le signe marquant les néologismes, rendu par « Gruss ».

N.B. - Sans vouloir nier ou mettre en doute l'autorité des arabisants qui étudiaient l'étymologie de *drogue*, je note simplement que je n'ai réussi à trouver *durāwa*, *dūrawā* ni dans le Dictionnaire de H. Wehr (Arab. Wörterb. f.d. Schrifsprache der Gegenwart <sup>2</sup>, 1956), pp. 259-262 et 269, ni même dans celui de F. Steingass (*A comprehensive Persian-English Dict.*, 1892, 4th ed., 1957), pp. 507-508, 542-543 et 547 a/b, bien que ce dernier tienne compte des éléments arabes du vocabulaire persan sur une vaste échelle (cf. pp. V-VI là-dessus).